

06.06.27 ENTRETEN AVEC M. GEORGES AMYOT, ARCHITECTE COORDONNATEUR PORT DE QUÉBEC



Écrit par Yvon Lefebvre

27-07-2006

Date: Tue, 27 Jun 2006 19:34:47 -0700 (PDT)

From: Yvon Lefebvre <yvonl@yahoo.com>

Subject: Merci pour cette rencontre d'aujourd'hui

To:

Georges Amyot Port de Québec Architecte coordonnateur <georges.amyot@portquebec.ca>

CC:

Peter Murphy Ville de Québec Aménagement Territoire <peter.murphy@ville.quebec.qc.ca> ,

Michel Bédard Directeur Bureau de Sylvie Boucher députée <bouchs1@parl.gc.ca> ,

Sylvie Boucher Députée Beauport-Limoilou <bouchs@parl.gc.ca> ,

Marcel Labrecque Port de Québec VP Exploitation <marcel.labrecque@portquebec.ca> ,

"Sylvain Caron Dev. econ. Canada DEC)" <sylvain.caron@dec-ced.gc.ca>

Monsieur Amyot,

Nous avons grandement apprécié cette rencontre sur une esquisse très avancée du projet de réaménagement de la Baie de Beauport et nous vous en remercions très sincèrement. Il s'agit d'un tout autre projet que celui présenté le 18 avril dernier et nous sommes tout à fait en accord avec les grandes lignes de cette nouvelle approche telle qu'illustrée, notamment le déplacement du chemin d'accès plus au sud, le nouveau concept et la localisation des bâtiments et le stationnement adjacent à l'aire gazonnée qui nous concerne.

Comme mentionné lors de cette rencontre, nous croyons que l'extrémité est du sentier de la découverte aurait probablement avantage à être déportée quelque peu vers le sud. Ceci afin de dégager l'espace requis permettant le partage sécuritaire de la plage entre les différents utilisateurs (kitesurfers, véliplanchistes, public et voiliers) comme illustré dans le schéma de l'Association nautique de la Baie de Beauport (ANBB) que nous vous avons remis. La superposition du nouveau schéma avec la situation actuelle vous permettra une évaluation plus précise de cet aspect.

Par ailleurs et comme souligné, la dimension du stationnement adjacent à l'aire gazonnée telle qu'illustrée, nous apparaît plutôt restreinte pour accommoder nos besoins, dont plusieurs véhicules avec remorque et véhicules récréatifs. L'absence de donnée sur sa capacité totale ne nous permet pas cependant d'en faire une juste appréciation à ce moment-ci.

Il est à noter que lors de la journée « Porte ouverte » du 4 juin dernier, journée d'un bon vent d'est pour experts seulement, nous avons dénombré une centaine[1] de véhicules[2] dans cette zone. L'espace actuel de stationnement était pleinement utilisé avec plusieurs véhicules stationnés en « double » ou en dehors des espaces identifiés. Tout le terrain était occupé. Il y a aussi lieu de tenir compte de l'augmentation fulgurante du nombre d'adeptes du kitesurf dans la prévision des besoins.

Nous profitons de cette opportunité pour vous informer qu'une nouvelle association s'est récemment substituée au Regroupement des véliplanchistes de la région de Québec (RVRQ). Il s'agit de l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec (AKVQ) dont le mandat est de regrouper et d'assurer la représentation et les intérêts de ces deux clientèles.

Soyez assuré de notre entière collaboration

Yvon Lefebvre
Président AKVQ
418 834-2580

[1] Plus précisément, 94 véhicules ont été dénombrés à 15h30, dont 2/3 véliplanchistes et 1/3 kitesurfers. Plusieurs avaient déjà quitté à ce moment, leur journée de voile étant terminée

[2] Il s'agissait essentiellement de véhicules de kitesurfers et de véliplanchistes puisque la sélection à l'entrée de la zone, comme pour tous les jours d'affluence, était faite par les employés de l'ANBB

Dernière mise à jour : (06-04-2008)